



Lyon, mercredi 27 mars 2024

**AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/02049****Modifiant l'avis n° FR/2024/02045**

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Arrêté préfectoral n°07 2022 04 20 00001 et 26 2022 04 20 00001

**Travaux de sondage (Pont Condrieu / Les Roches de Condrieu)****Travaux de sondage au niveau du pont de Condrieu****S'annoncer par VHF (canal 10) ( tous les usagers - dans les deux sens )**

- à partir du 19/02/2024 à 09:00 au 12/04/2024 à 18:00 - avec pour périodicité : Permanent

- o Rhône

entre les pk 40,5 (Pour les avalants) et pk 41,6 (Pour les montants)

**Croisement interdit (Sur toute la zone de l'alternat, priorité aux bateaux avalants) ( tous les usagers - dans les deux sens )**

- à partir du 19/02/2024 à 09:00 au 12/04/2024 à 18:00 - avec pour périodicité : Permanent

- o Rhône

entre les pk 40,8 et pk 41.4 - Toute la largeur de la voie

**Une obligation de serrer la rive droite (Obligation) ( tous les usagers - dans les deux sens )**

- à partir du 19/02/2024 à 09:00 au 12/04/2024 à 18:00 - avec pour périodicité : Permanent

- o Rhône

au pk 41.1

**Respect de la signalisation en place ( tous les usagers - dans les deux sens )**

- à partir du 19/02/2024 à 09:00 au 12/04/2024 à 18:00 - avec pour périodicité : Permanent

- o Rhône

entre les pk 40,5 et pk 41.6

## La mise en place d'un alternat (Régulé au préalable entre les usagers par VHF. Priorité aux bateaux avalants) ( tous les usagers - dans les deux sens )

---

- à partir du 19/02/2024 à 09:00 au 12/04/2024 à 18:00 - avec pour périodicité : Permanent

o Rhône

entre les pk 40,8 (Pour les avalants) et pk 41.4 (Pour les montants)

### Commentaire :

Les usagers de la voie d'eau sont informés de la mise en place d'un alternat, au préalable réglé entre eux par VHF (canal10), pour le franchissement du pont de Condrieu (PK 41.1)

Les présentes mesures temporaires résultent de l'utilisation d'un atelier flottant situé dans le chenal en rive gauche pour des travaux de sondages.

Le franchissement du pont en travaux se fera côté rive droite du chenal navigable, en respectant la signalisation temporaire du chantier et toutes mesures précitées au présent avis.

Cet avis est susceptible d'être prolongé suivant la fin des travaux effectués en rive gauche du pont.

Un avis modificatif sera diffusé.

Un nouvel avis sera émis pour les travaux en rive droite du pont.

### Service(s) à contacter :

Service Fluvial Lyonnais, 4, rue Jonas Salk, 69007 LYON

Tél : 04 78 69 60 70

### Date limite d'affichage :

13/04/2024

Par délégation

**Signé**

Vincent PRIN-ABEIL